

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – COMMENTAIRES DE L’UICN À L’ICOMOS

ŽATEC ET LE PAYSAGE DU HOUBLON SAAZ (TCHÉQUIE)

L’UICN a évalué ce paysage culturel d’après le dossier et les commentaires d’un évaluateur externe ayant réalisé une étude théorique pour communiquer son avis à l’ICOMOS sur les valeurs naturelles du bien proposé.

Le bien proposé se situe dans le Bassin de Bohême du Nord qui est flanqué au nord par les montagnes Ohře centrales et orientales et, au sud, par le plateau de Rakovník. Le Bassin possède d’importants gisements de lignite. Outre l’agriculture, le paysage environnant a été profondément modifié par des mines de lignite à ciel ouvert, avec plusieurs sites encore exploités et des paysages post-exploitation où les excavations ont cessé. Par opposition, les quelque 594 ha du bien proposé et leurs environs immédiats sont essentiellement façonnés par l’agriculture et les établissements humains inclus dans le bien proposé.

Ayant consulté la base de données mondiale sur les aires protégées, l’UICN note que la zone tampon comprend le Monument naturel de Žatec (Catégorie IV de l’UICN) tandis que la rivière Ohře, un site Natura 2000, traverse le bien proposé. La rivière Ohře joue en partie un rôle de corridor entre les sites Natura 2000 Nádrž vodního díla Nechanice et Doupovské hory, une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) où l’on trouve un grand nombre d’espèces des forêts et des prairies, et l’Aire de paysage protégée de České Středohoří (Catégorie V de l’UICN). Toutefois, les habitats fluviaux sont essentiellement des bandes très étroites, le long des cours d’eau, bordées par une agriculture intensive, y compris des monocultures de houblon.

Le dossier de la proposition limite la présentation des valeurs naturelles à la diversité des variétés de houblon dont les champs offrent un abri à des espèces très communes. Il n’y a aucune information sur l’identification, l’abondance ou la vulnérabilité et l’état de conservation d’aucune espèce qui utiliserait les hauts treillis à houblon, sans oublier que le houblon est une espèce pollinisée par le vent. Du point de vue de la biodiversité agricole relative au bien proposé, il n’y a aucune trace d’efforts liés à la présence ou à la conservation de plantes sauvages apparentées au houblon Saaz. Il n’y a aucune mention des capacités de gestion relatives à la conservation d’espèces sauvages et des attributs naturels dans la petite zone proposée. L’UICN note qu’un Institut de recherche sur le houblon veille à la préservation *ex situ* des variétés mondiales de houblon.

L’UICN recommande à l’ICOMOS, dans son évaluation, de réfléchir à la possibilité d’améliorer la fonction de corridor des différents sites Natura 2000 qui se recouvrent en prenant différentes mesures telle la modification des limites et/ou en réglementant une utilisation moins intensive dans les zones adjacentes, y compris par la production de houblon biologique.